

EVOLUTIO – CONSEIL

Une action déclinée en 4 types d'accompagnement selon 4 objectifs différents

| Accompagner dans l'intégration chez un nouvel employeur |
|---|
| <p>Un-e conseiller-e accompagne l'intégration chez un nouvel employeur via :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une analyse de votre poste de travail▪ L'élaboration d'un plan d'intégration▪ Un suivi régulier : analyse de l'évolution dans l'emploi et construction d'un plan d'actions (comprenant éventuellement des modules de formation) |
| Accompagner dans l'évolution professionnelle |
| <p>Un tel accompagnement aidera à répondre aux questions posées par rapport à l'avenir professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none">• Progresser dans l'emploi actuel, évoluer vers une autre fonction ?• S'orienter vers un autre métier, un autre secteur d'activités ?• Suivre des formations courtes, reprendre une formation longue ?• Chercher un autre emploi ?• Faire reconnaître l'expérience ? |
| Accompagner dans une transition vers un autre emploi |
| <p>Un-e conseiller-e accompagne la transition vers un nouvel emploi via :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un temps de réflexion pour faire le point sur les compétences, les intérêts, les valeurs ou encore définir le nouvel environnement de travail souhaité...▪ La construction d'un projet d'évolution professionnelle▪ L'évaluation de l'adéquation de ce projet d'évolution avec le marché de l'emploi▪ La définition d'un plan d'action pour sa mise en œuvre |
| Accompagner dans la réintégration dans l'emploi |
| <p>Un-e conseiller-e accompagne votre réintégration via :</p> <ul style="list-style-type: none">• La définition d'un projet de reprise d'activités professionnelles en prenant en compte l'état de santé, les contextes de travail et de formation et le cadre législatif• Un soutien aux démarches auprès de l'employeur et le cas échéant auprès d'autres parties prenantes, entre autres le-a conseiller-e en prévention-médecin du travail |

Profil des personnes concernées

1. Âgées de **moins de 30 ans** au moment de l'introduction de la demande et ayant un contrat répondant à l'un des **critères** d'ancienneté et de contrat/situation professionnelle :
 - 1.1. Critère d'ancienneté*
 - 1.1.a. Soit avec moins d'1 an d'ancienneté pour un-e travailleur-euse qui était demandeur-euse d'emploi avant son contrat
 - 1.1.b. Soit avec moins de 2 ans d'ancienneté, pour un-e travailleur-euse avec au maximum le CESS
*soit un contrat en alternance (CEFA - PME)
 - 1.2. Critère de contrat / situation professionnelle
 - 1.2.a. Soit un contrat de transition professionnelle : PTP, contrat d'insertion, PFI/FPI, Stage First, Article 60...
 - 1.2.b. Soit un changement professionnel (missions/public/équipe...)
2. En **arrêt de travail** pour raisons médicales (autres que celles liées à la maternité) depuis au moins 3 mois et en **réintégration** sur le lien de travail
3. Avec moins d'1 an d'ancienneté et demandeur d'emploi d'au moins 1 an avant son contrat

Ce dispositif est entièrement **gratuit** pour la personne qui travaille et l'employeur dans la mesure des budgets disponibles.

Déroulement type d'un conseil en évolution professionnelle

Le Conseil Evolutio se met en place à l'**initiative du-e la travailleur-euse** et s'adapte de manière souple à ses besoins, tant en ce qui concerne les sujets abordés, que le lieu et le rythme des séances. Il dure de 5 à 10 heures et peut se dérouler à distance, dans les locaux de l'opérateur ou sur votre lieu de travail avec l'accord de votre employeur.

Les étapes sont:

1. **La mise en route**

Suite à l'acceptation de votre demande, les possibilités et les limites qu'offre le Conseil en évolution professionnelle vous sont précisées, lors d'un premier contact. Vous précisez au-à la conseiller-e vos attentes.

2. **L'accompagnement**

Selon le rythme décidé de commun accord, vous avez **des entretiens** avec votre conseiller-e pour parcourir les différentes fiches utiles. Vous établissez votre portefeuille de compétences. Les possibilités d'évolution professionnelle sont précisées sur base d'informations objectives (réglementation du secteur, accès à la formation, marché de l'emploi...).

3. **La conclusion**

Une dernière rencontre vous permet de prendre du recul par rapport au chemin parcouru. Avec le-a conseiller-e, vous précisez le plan d'évolution envisagé et les étapes prévues. Le-a conseiller-e vous remet un document de synthèse qui résume le cheminement parcouru. Un entretien peut avoir lieu avec le- conseiller- et la personne tutrice (ou un-e autre membre de l'institution).

Quand et comment introduire une demande ?

Téléchargez ci-dessus le formulaire de demande selon le type de conseil en évolution professionnelle souhaité, et envoyez-le complété à evolutio@apefasbl.org.

Documents téléchargeables

- Formulaire de demande Evolutio
- Présentation des opérateurs

Informations et contact

Équipe EVOLUTIO APEF

Square Saintelette, 13-15-1000 Bruxelles
evolutio@apefasbl.org | Tél : 02/229.20.24

› www.evolutio-apef.be

